



Familial succession

Par Boubou

Bonjour ,

J'aimerais connaître quelques petits renseignements pour me protéger et protéger mes enfants .

Mon père étant parti lorsque ma mère était enceinte de moi ne s'est jamais occupé de moi n'y de mes besoins ,, j'ai dû faire un test de paternité à mes 16 ans pour prouver que c'était bien mon géniteur , c'est alors qu'il a commencé à payer une pension alimentaire à ma mère ,, sans pour autant avoir de contact avec lui , je n'ai pas voulu porter son nom de famille ! Mais il m'a quand même reconnu via la loi !

Je me demande maintenant s'il vient à décéder si j'aurai à payer son enterrement ou à couvrir ses dettes ?? Merci pour votre réponse .

Par ESP

Bonjour Boubou

Si votre père vous a reconnu et est votre père sur vos actes d'état-civil, vous êtes bien entendu concerné.

""Je me demande maintenant s'il vient à décéder si j'aurai à payer son enterrement ou à couvrir ses dettes ?? ""

Logiquement oui, mais vous pouvez plus simplement refuser la succession afin de ne pas assumer le passif.

Par Boubou

Merci pour votre réponse ,

Cependant je me demande si cela reste aussi simple que ça ne pas donner suite à la succession enfin à l'héritage cela nous donne le droit de refuser toutes dettes ,, Merci

Par ESP

Boubou, ayez la gentillesse de m'écrire ici et ne pas adresser de messages privés sauf exception.

Oui, si vous renoncez à la succession, vous êtes considéré comme n'ayant jamais été héritier. Vous ne recevez aucun bien et vous n'avez pas à payer les dettes du défunt.

Lorsqu'il faudra renoncer à la succession.

Ce forum nous permet et nous recommande d'indiquer un maximum de liens officiels, donc: Voici pour vous.

[url=https://www.formulaires.service-public.fr/gf/getNotice.do?cerfaNotice=52224&cerfaFormulaire=15828]https://www.formulaires.service-public.fr/gf/getNotice.do?cerfaNotice=52224&cerfaFormulaire=15828[/url]

Lien vers le formulaire*

[url=https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/15828]https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/15828[/url]

Par Boubou

Toutes mes excuses , en vous remerciant pour votre aide précieuse , je vous souhaite une très belle journée

Par ESP

Je vous en prie, l'important est de parvenir à vous être utile sans que cela soit trop chronophage.